

De: Mairie Le Pin <secretariat@mairielepin.fr>
Envoyé: mercredi 1 avril 2026 11:03
À: Annabelle ESTEBAN
Objet: Lettre d'information n°15 Le Pin : Votre Newsletter du mois d'avril !

Problèmes d'affichage ? [Affichez cette newsletter dans votre navigateur.](#)



LETTRE D'INFORMATION N°15 - LE PIN Avril 2026

Nouvel outil de communication : Instagram

Nous sommes heureux de vous annoncer la création d'une page Instagram !

Ce nouvel espace de communication nous permettra de partager plus facilement avec vous les actualités de la commune, les événements à venir, les informations pratiques, ainsi que des photos de la vie locale.



En suivant notre page Instagram, vous pourrez :

- découvrir les projets et actions de la mairie
- rester informé des événements et manifestations
- suivre l'actualité de la commune en temps réel
- partager les moments forts de la vie locale

Nous vous invitons dès maintenant à vous abonner et à relayer l'information autour de vous.

Retrouvez-nous sur Instagram : **Mairiedelepin77**

Bienvenue aux nouveaux propriétaires du Bar/Tabac/Brasserie l'Ami de Pin



Depuis mi-mars, le bar-tabac-brasserie « L'Ami de Pin » a le plaisir d'accueillir une nouvelle direction.

Animés par l'envie de créer un lieu chaleureux et ouvert à tous, les nouveaux gérants souhaitent faire de cet établissement un espace convivial pour les habitants.

Une cuisine traditionnelle est proposée du lundi au vendredi, de 12h à 14h30.

Les horaires d'ouverture sont les suivants :

- du lundi au vendredi : de 7h à 20h
- le samedi : de 8h30 à 20h30
- le dimanche : de 8h30 à 14h30

À noter : le service de dépôt et retrait de colis n'est désormais plus proposé.

Nous leur souhaitons la bienvenue dans notre beau village et leur souhaitons beaucoup de succès dans cette aventure.

Chasse aux œufs à l'école

Comme chaque année, les enfants de l'école Étienne Martin auront le plaisir de participer à la traditionnelle chasse aux œufs, un moment très attendu qui marque l'arrivée du printemps et ravit petits et grands.

Organisée sous la forme d'une joyeuse kermesse, cette animation permettra aux élèves de relever différents défis ludiques et sportifs tout au long de la journée. À travers des jeux, des énigmes et des épreuves adaptées à leur âge, ils pourront accumuler des points qui leur donneront accès au trésor tant convoité : les fameux œufs en chocolat !



La participation de seniors bénévoles aux côtés des enfants permettra également de renforcer le lien intergénérationnel, en favorisant les échanges et le partage.

Cet événement convivial est aussi l'occasion de partager un moment de joie et de coopération entre camarades, dans une ambiance festive et colorée.

Rendez-vous le **jeudi 2 avril** pour les classes élémentaires et le **vendredi 3 avril** pour les classes maternelles.

Coupure de courant Enedis



d'électricité.

Afin d'améliorer la qualité de distribution électrique et de répondre aux besoins des Pinoises et Pinois, l'entreprise Enedis réalisera des travaux sur le réseau électrique, ce qui entrainera une ou plusieurs coupures

Pour protéger vos appareils sensibles, nous vous recommandons de les débrancher avant l'heure de début de coupure indiquée et de ne les rebrancher qu'une fois le courant rétabli.

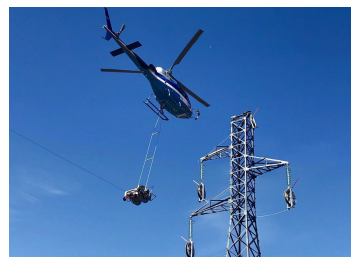
Les coupures sont prévues le **mercredi 08 avril 2026 de 8h30 à 16h00** rue de Courtry, rue de Chelles, Grande Rue (n°5, 2 et 14), rue du Pressoir (du n°1 au n°13) et rue du Château.

Les personnes concernées par cette coupure seront informées par message ou pas courrier de la part d'Enedis.

Travaux sur le réseau de transport d'électricité (RTE)

Des opérations de surveillance des lignes haute-tension auront lieu du **lundi 20 au vendredi 24 avril**.

Un hélicoptère survolera la commune pour effectuer ces vérifications.



Infos travaux - Fermeture de la RD 105



Suite à un effondrement grave de la chaussée sur la RD 105, au niveau de la commune de Le Pin, la route est fermée à la circulation afin de garantir la sécurité des usagers.

Cette fermeture a été décidée par le Département de Seine-et-Marne, en concertation avec les communes concernées :

Claye-Souilly, Le Pin, Villevaudé et Villeparisis.

Pourquoi cette fermeture ?

La RD 105 traverse une zone de sous-sol gypseux, sensible aux infiltrations d'eau. Un nouvel affaissement est survenu le 4 novembre dernier, malgré des réparations précédentes. Des

canalisations d'eau potables (SMAEP - Véolia) ont présenté des fuites et ont dû être consolidées. Des études géotechniques approfondies (sondages jusqu'à 50m) sont toujours en cours.

Secteur concerné

Route fermée entre le giratoire de la RD 34 et l'entrée du quartier de Blois Fleuri
Déviations mises en place dans les deux sens par les RD 34, RD 34e; RN 3 , RD 603, RD 84c
Bus lignes 3S et 2119 : itinéraires modifiés, certains arrêts non desservis et temps de trajet allongés

Durée

La RD 105 restera fermée jusqu'à la fin des analyses et des travaux, le temps de définir une solution durable et sécurisée.

Nous continuerons à vous tenir informés de l'évolution de la situation.

Inscriptions en petite section pour la rentrée 2026-2027

Les inscriptions en petite section de maternelle pour la rentrée 2026-2027 se font **en mairie depuis le 05 janvier 2026.**

Les pièces à fournir sont les suivantes :

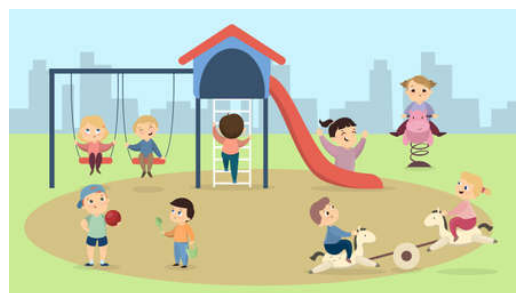
- livret de famille
- pièce d'identité ou extrait d'acte de naissance
- justificatif de domicile
- carnet de vaccination (vaccins obligatoires : diphtérie, tétanos et poliomyélite, coqueluche, infections invasives à Haemophilus influenza de type B, hépatite B, infections invasives à pneumocoque, méningocoque de sérogroupe C, rougeole, oreillons et rubéole).

Pour l'inscription à l'accueil de loisirs :

- photocopie attestation CAF
- photocopie du carnet de vaccination de l'enfant
- fiche sanitaire complétée
- fiche de renseignements complétée

Une fois l'inscription en mairie effectuée, Madame Ennebati-Igran, Directrice de l'école, vous contactera par mail pour valider l'inscription au sein de l'école durant le mois de mai.

Merci d'effectuer, si possible, les inscriptions **avant le 29 mai 2026** afin d'avoir une meilleure visibilité sur l'effectif définitif.



Évènements associatifs

- **Samedi 11 avril** : Formation de secourisme avec l'AFPS77

- Dimanche 19 avril : Course Open/Promo avec le club de Modélisme



Prochaine formation

samedi 11 avril 2026

SAUV

L'AFPS 77 organise une journée de formation
Aux Premiers Secours Citoyens

**Appeler – Masser – Défibriiler- Poser un garrot.
Utilisation du défibrillateur....**

8h30-12h30 et 13h30-17h30
Salle des poternes rue du château Le Pin

Renseignements et inscriptions validées après règlement
@bridiel.gotette@hotmail.fr 06.09.60.31.08
(places limitées)



LE CLUB MODELISME LE PIN
organise une **Course de Ligue IDF**

Le 19 avril 2026

INSCRIPTIONS : <https://www.fvrcv.com> INSCRIPTIONS : <https://www.fvrcv.com>

Super 1/8ème Buggy Th 4x4 Ambiance

Accès Gratuit

CMLP OPEN / PROMO

Ouvert au Public

Format EFRA on vous attend avec plaisir **RDV 8H**

FFVRCV

RESEIGNEMENTS : <https://www.facebook.com/CMLP>

Calendrier de collecte 2026

LE PIN

CALENDRIER 2026 COLLECTE DES DÉCHETS

SORTIR LES BACS LA VEILLE DE LA COLLECTE
(COLLECTE ASSURÉE MÊME LES JOURS FÉRIÉS)

En janvier 2024, la Communauté de communes Plaines et Monts de France a installé 85 bornes à biodéchets sur le territoire, ce qui a permis une diminution du tonnage des ordures ménagères. Restons mobilisés car :

le traitement des ordures ménagères coûte 3 fois + cher que celui des biodéchets !

410 tonnes de biodéchets collectées en 2025 (400 tonnes en 2024)

DÉCHETS ACCEPTÉS :
Restes alimentaires, pain, coquille d'œuf, restes de viandes et de poissons, crustacés, noyaux, noix, café, thé, essuie-tout, serviettes et mouchoirs en papier (sans colorant, non parfumés et non plastifiés).

Plaines & Monts de France

Une question ?
Besoin de plus d'informations ?
Depuis votre portail usager disponible sur www.cc-pmf.fr

COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES

MARDI MATIN SEMAINE IMPAIRE (poubelle grise)

Jan	fev	Mar	Avr	Mai	Juin	Juil	Août	Sept	Oct	Nov	Déc
13	10	10	7	5	2	14	11	8	6	3	1
27	24	24	21	19	16	28	25	22	20	17	15
					30						29

COLLECTE SÉLECTIVE



Le bac de tri sélectif est collecté toutes les semaines

LE JEUDI MATIN

BORNES À BIODÉCHETS



Les bacs sont collectés, lavés et remplacés toutes les semaines. Vous avez accès à l'ensemble des bornes du territoire de la CCPMF.

APPORT VOLONTAIRE

BORNES À VÊTEMENTS



Tous les textiles sont à jeter dans l'une des bornes disposées dans votre commune ou sur le territoire de la CCPMF.

APPORT VOLONTAIRE

COLLECTE DES DÉCHETS VERTS



Le bac des déchets verts est collecté

LE MERCREDI APRÈS-MIDI

- Toutes les semaines (hors juillet et août)
Du 11/03 au 09/12
- Toutes les deux semaines en juillet et août
01/07 - 15/07 - 29/07
12/08 - 26/08

BORNES À VERRE



Tous les emballages en verre* sont à jeter dans l'une des bornes disposées dans votre commune.

*sauf le verre à la casse, les ampoules...

APPORT VOLONTAIRE

ENCOMBRANTS



Sur rendez-vous. Inscription obligatoire sur votre portail usager.

Direction de la communication de la CCPMF / Imprimerie Groupe Michel Catalano / Ne pas jeter sur la voie publique / Déc. 2025

Rappel sur le tri des ordures

DANS LE BAC GRIS

Sacs fermés

Couvercle fermé

Ordures ménagères
Couches bébé, lingettes et produits d'hygiène usagés, vaisselle cassée, litière pour chat, déjections animales

Objets

Les sacs mis à côté ne seront pas ramassés

EXEMPLES D'ERREURS
Tous les emballages ménagers, bouteilles et bocaux en verre, vêtements et linge, végétaux.

DANS LE BAC MARRON

Branchages en fagots ficelés (diamètre < 10cm et longueur < 1m)

Herbes coupées, feuilles, fleurs sans les pots

Pensez aux broyeur de végétaux

Accédez aux déchetteries du territoire

- Meaux, Z.A. de la Bauve
- Chelles, rue Jacques Schlosser
- Monthyon, rue du chemin vert
- Crégy-les-Meaux, Le Trou de Chaillouet
- Nanteuil-les-Meaux, chemin des bruyères

DANS LE BAC JAUNE

TOUS LES EMBALLAGES ET PAPIERS

Papiers
Papier, livres, journaux et papiers cadeaux

Emballages en carton
Cartons vidés et aplatis, (gros cartons à déposer proprement à côté du bac)

Emballages en plastique
Barquettes de viande, gobelets...

Emballages en métal
Conserves, canettes, couvercles de bocaux...

Les emballages et papiers doivent être jetés directement en urac, sans sac plastique, séparés les uns des autres et vides.

Pensez à mettre les couvercles dans le BAC JAUNE

EXEMPLES D'ERREURS
• Mouchoirs et papiers absorbants
• Tous les objets : jouets en plastique, brosses à dents, ustensiles de cuisine, appareils électriques

DANS LES BORNES À VERRE

Tous les emballages en verre
Pots, bocaux et flacons de parfum sans couvercle ni bouchon et bien vidés

Bouteilles en verre
Bouteilles de vin, jus, sirop, sans bouchon et à déposer vides

EXEMPLES D'ERREURS
• Aquarium
• Miroir
• Vaisselle, verres cassés
• Vitre cassée
• Ampoule

DANS LA BORNE À BIODÉCHETS

Coquilles
Noyaux, noix, coquilles d'œufs (écrasées), coquillages

Restes de viandes et de poissons
Os, carcasses de poulet, arêtes

Restes alimentaires
Pain, céréales, produits laitiers (fromage...), pâtes, riz, pelures de légumes, fruits, agrumes...

Essuie-tout, serviettes et mouchoirs en papier
usagés (non parfumés, non plastifiés, sans colorant)

Café et thé
Filtre et marc de café, dosette en papier, sachet de thé

EXEMPLES D'ERREURS
• Cendres, mégots
• Couches et lingettes
• Litières et déjections animales
• Bois, branchages...

Pensez aux poules et aux composteurs dans votre jardin

Si vous en avez la possibilité, compostez vos déchets de cuisine et de jardin. Cela permet de réduire de 30% le poids des ordures ménagères par an et par habitant.

DANS LES BORNES À VÊTEMENTS

Chaussures
Bottes, baskets... lacées ensemble

Linge de maison
Serviettes de bain, serviettes de table, parures de lit, nappes en tissu...

Vêtements
Pantalons, t-shirts, chemises, pulls, robes, manteaux...

Maroquinerie
Sacs, porte-monnaies, ceintures...

Propres et dans un sac fermé

EXEMPLES D'ERREURS
• Chaussures de ski
• Rollers
• Casque de moto/vélo



Code la route

Passer le code de la route à Le Pin, c'est possible !

L'équipe France Services de la Communauté de Communes Plaines et Monts de France (CCPMF) est désormais équipée du matériel et a reçu les agréments pour faire passer le code de la route dans leurs locaux au 6 rue du Général de Gaulle à Dammartin-en-Goële et maintenant à Le Pin en mairie.

Pour vous inscrire, rendez-vous sur le site www.objectifcode.sgs.com

Plus de renseignements au 01 60 54 68 40.

LE PIN - Le mag n°10 Mars 2026

Cliquez sur le visuel ci-dessous pour feuilleter le magazine de chez vous



Se désabonner - [Modifier votre souscription](#)